

DOSSIER DE TRAITEMENT

DESCRIPTION

- **Identification**

Titre : *Incipit diurnale seu collectarium ordinarium ad usum Lugdunensem*

Auteur : Petrum Jacqueti

Date : 14 avril 1488

Lieu, Imprimeur : Lyon, *Janon Carcain*

Provenance : Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts

Cote : Impr. Masson 733

Cote INP : INP.2010.246

Dimensions : 10,5 x 8 x 7 cm



Vue générale de l'ouvrage avant restauration

HISTORIQUE

Incipit diurnale seu collectarium ordinarium ad usum Lugdunensem est un livre liturgique imprimé sur parchemin daté de 1488. Imprimé au cours du XV^{ème} siècle, ce petit diurnal fait partie des premiers livres imprimés que l'on nomme incunable. Ouvrage d'autant plus rare qu'il est imprimé sur parchemin. En effet, après 1445 date effective de la naissance de l'imprimerie, l'histoire de la production papetière en France va connaître une fulgurante progression. Pourtant, il n'est pas rare de rencontrer, après cette date, une survivance à l'égard du parchemin. Utilisé à la fois pour sa qualité et sa préciosité, le parchemin va être petit à petit supplanté par le papier, pour plusieurs raisons de type économique. Nous pouvons citer, entre autres, sa rapidité de fabrication ainsi que son coût de revient plus avantageux que le parchemin. Cet ouvrage se trouve alors être le témoin d'une période charnière dans l'histoire du livre.

L'ouvrage étudié ici a été imprimé le 14 avril 1488 sur les presses de **Janon Carcan**. *Jean Carcain* (on le trouve également sous *Janon Carcagni*), s'est installé à Lyon en 1485. Il imprime, entre autres, le *Bréviaire de Lyon* en 1486, les *Formulae epistolarum* de Manneken et le *Quodlibet* de François de Lille en 1488. Un de ses points forts réside dans son réseau de vente. Carcan diffuse en effet à Paris et vend notamment au roi Charles VIII un exemplaire de *Lancelot du Lac* en 1490-1491. C'est également à Paris qu'il imprime pour Michel le Noir la *Dialectica* de Johannes Buridanus en 1487. Son chef d'œuvre est sans conteste le *Bréviaire de chambre* de la cathédrale de Lyon en 1498.

On découvre sur le premier feuillet de l'ouvrage, une impression xylographique à l'encre rouge. Il s'agit de la marque de l'imprimeur *Jean Carcain*. Les marques d'imprimeurs correspondent à une pratique courante dans les débuts de l'imprimerie servant à authentifier la production d'un imprimeur. La marque peut être un simple signe, comme c'est le cas pour *Jean Carcain*, fréquemment complété de l'initiale du prénom de l'imprimeur. On voit également apparaître les marques dites parlantes¹ : par exemple une tête de nègre est utilisée pour reconnaître l'imprimeur Michel Le Noir à Paris.

La Revue hebdomadaire du 25 décembre 1898 « Le Progrès Illustré, supplément du Progrès de Lyon », cite l'activité de *Janon Carcan* dans l'article de Felix Devernay « les rues de Lyon, la place Neuve saint-Jean ». On retrouve en haut à droite du dessin, le signe de l'imprimeur *Carcain*, facilement reconnaissable.

¹ Symbole ou dessin faisant allusion au nom du propriétaire.



LES RUE DE LYON. — La place Neuve-Saint-Jean.

l'édif. rue de Brouil. Cette maison, propriété d'un certain Adrien de Brouil, venant par suite en 1820, au comte de la Roche, venant par suite de la vente de son domaine et de la vente de son domaine.

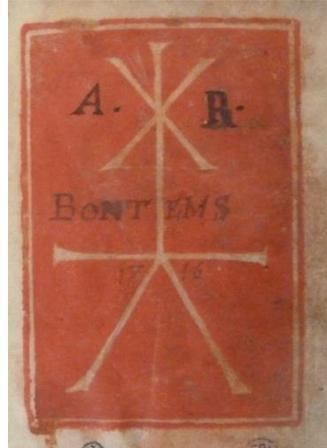
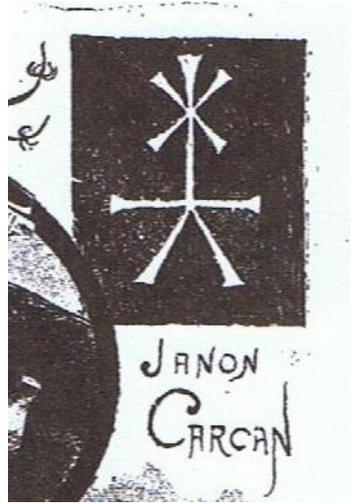
L'édifice de la place Neuve-Saint-Jean date de cette époque.

Le 12 décembre 1820, le Cardinal de Bonald, évêque de Lyon, fit donner à la place Neuve, sur ses bords, un terrain de 100 mètres de long sur 10 mètres de large, et qui fut par la suite vendue à un certain Adrien de Brouil, venant par suite de la vente de son domaine et de la vente de son domaine.

Le 12 juillet 1820, la place Neuve-Saint-Jean fut la scène d'un crime qui eut un grand retentissement. Un vendeur de vin et un homme sont assassinés dans leur cave, à la borne de la place Neuve-Saint-Jean, par un certain Adrien de Brouil, venant par suite de la vente de son domaine et de la vente de son domaine.

Le 12 juillet 1820, la place Neuve-Saint-Jean fut la scène d'un crime qui eut un grand retentissement. Un vendeur de vin et un homme sont assassinés dans leur cave, à la borne de la place Neuve-Saint-Jean, par un certain Adrien de Brouil, venant par suite de la vente de son domaine et de la vente de son domaine.

Revue du Progrès illustré du 25 décembre 1898



Marque d'imprimeur dans Ms. 733

DESCRIPTION GENERALE

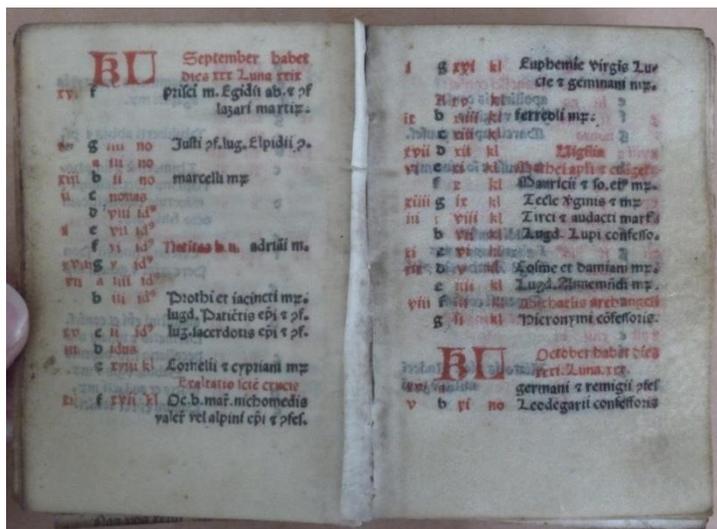
- **Bloc-texte :**

Type de texte : Il s'agit d'un diurnal, comme le précise l'ex-libris noté sur la dernière garde. Un diurnal est une partie du bréviaire², contenant l'office canonial de chaque jour, à l'exception des matines, et quelquefois des laudes. L'ouvrage est imprimé en latin et utilise des caractères gothiques.

Mise en page : La marque de l'imprimeur *Janon Carcan* utilise un bois gravé en pleine page (cf. photographie plus haut).

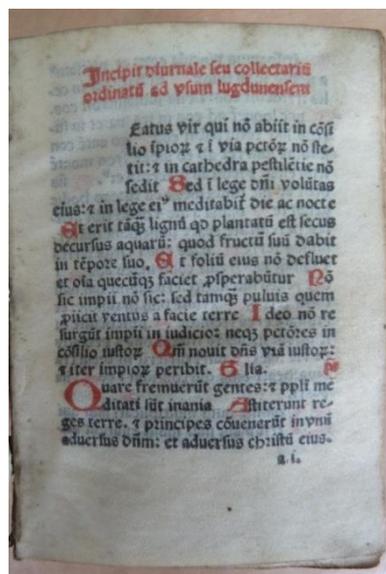
² Livre comportant tout les textes récités quotidiennement par le clergé et par certains religieux pour l'office divin. Fréquemment divisé en plusieurs parties selon les temps liturgiques.

Un calendrier religieux est présent au début de l'ouvrage. Les mois, les jours et les fêtes religieuses sont indiqués à l'encre rouge.

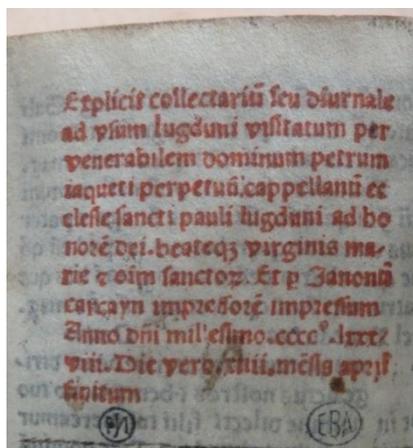


Sur le feuillet de gauche, on distingue le calendrier du mois de Septembre et sur celui de droite, le début du mois d'Octobre.

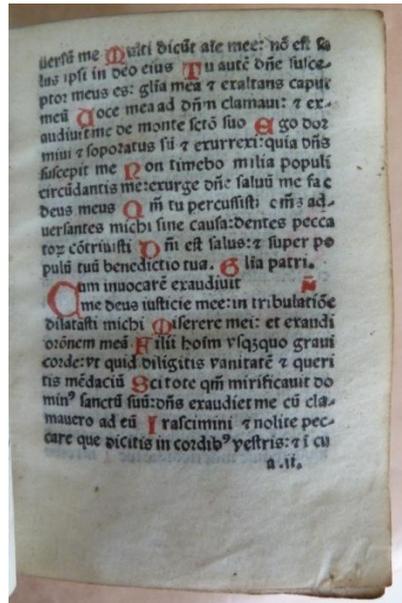
L'*Incipit*, ou premiers mots du texte, sert à introduire le texte. C'est en quelque sorte la carte d'identité de l'œuvre.



Enfin, l'*Explicit*, situé à la fin du texte, autrement dit derniers mots du texte, nous donne des renseignements dans notre cas, sur l'intitulé du texte, l'auteur, l'imprimeur « Jannoni carcayn », le lieu d'impression ainsi que la date d'impression.



Le texte est imprimé en utilisant deux couleurs d'encre: le rouge et le noir. L'encre noire est utilisée pour le fond du texte et l'encre rouge utilisée, aide à la rubrique³.
L'ouvrage comprend de nombreuses initiales à l'encre rouge dites secondaires.



Le collationnement est également présent dans le corps d'ouvrage selon le schéma suivant :

- Les deux premiers cahiers utilisés pour le calendrier ne possèdent pas de collation, le premier cahier est composé de 4 bi-feuillets (quations) et le deuxième de 2 bi-feuillets (sénions)
- a.i ; a.ii ; a.iii ; a.iiii ; + 4 feuillets [...] N.i ; N.ii ; + 2 feuillets

Matériau : les feuillets sont imprimés sur du parchemin de plus ou moins bonne qualité.

Gardes : Les gardes et contre-gardes de début et fin sont des parchemins de réemploi. Les gardes volantes sont pliées et cousues avec le premier et dernier cahier.



Contre-garde et garde volante en parchemin de réemploi du plat supérieur

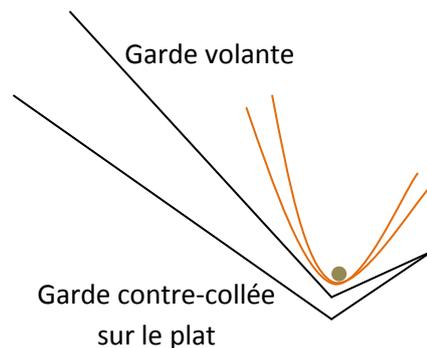
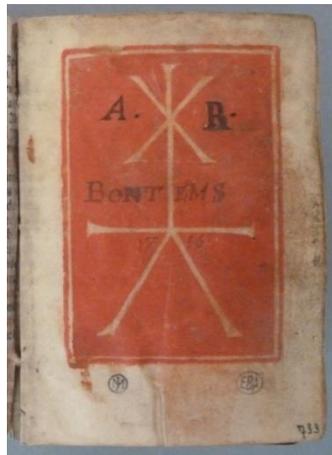


Schéma de pliage des gardes. Le point gris symbolise le fil de couture. Les deux courbes roses représentent l'assemblage d'un cahier.

³ C'est le moyen de mettre en valeur une partie du texte par une encre de couleur différente.

Inscriptions : On répertorie plusieurs types d'annotations tout au long du texte :

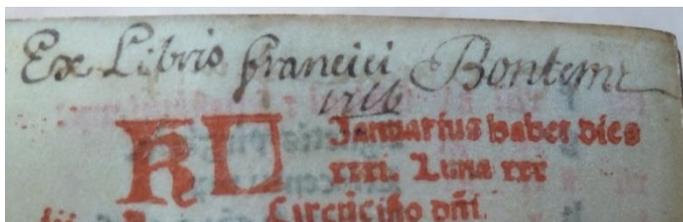
➤ *En début d'ouvrage :*



Sur le premier feuillet, deux initiales « A. » et « R. » entourent la marque d'imprimeur. L'initiale « R » a été modifiée en « B ». Le nom du propriétaire ainsi que l'année ont été ajoutés : « BONTEMPS » et « 1716 ». La cote d'inventaire est indiquée à l'encre noire dans le coin inférieur droit « 733 ».

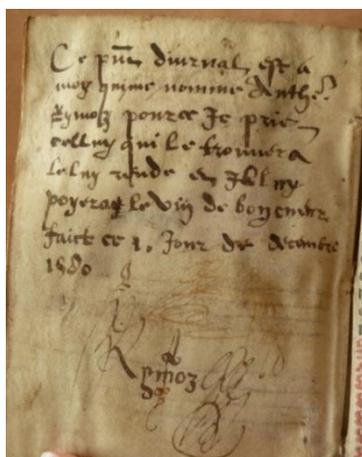


Au verso de la marque d'imprimeur, la signature du propriétaire « Antoine Bontemps » ainsi qu'une date « 1716 » ont été ajoutées à l'encre noire et repris à l'encre rouge.

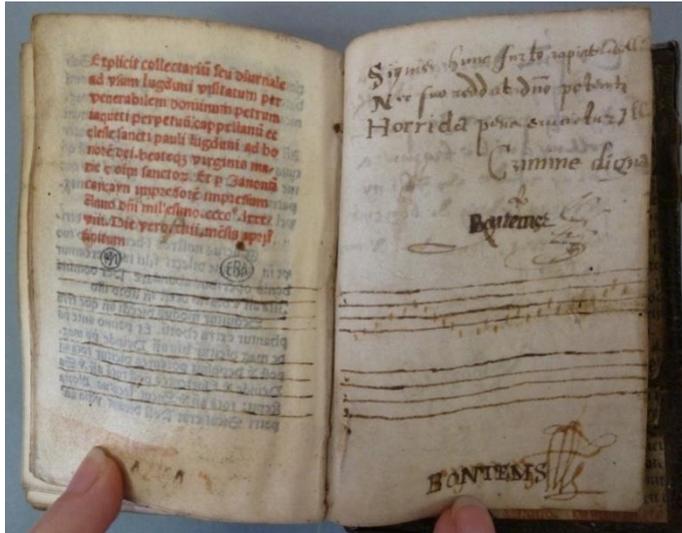


En haut du deuxième feuillet, on note la présence d'un ex-libris « Ex-libris Francisci Bontemps 1716 ».

➤ *En fin d'ouvrage :*

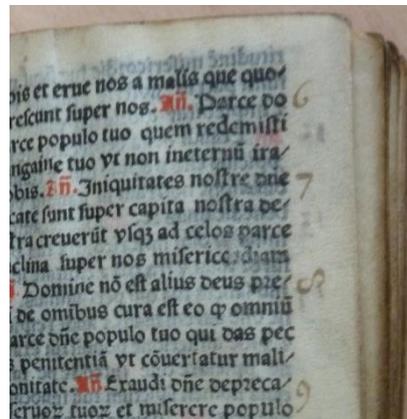


On retrouve un autre ex-libris sur le dernier feuillet de l'ouvrage : " Ce pñt diurnal est a moy qui me nomme Anthoine Aymoz. Pour ce je prie celluy qui le trouvera le luy rende et luy payerai le vin de bon cuer. Faict ce 1. jour de decembre 1580. [Signé] Aymoz "



Des lignes à l'encre brune ont été tracées sous l'explicit, correspondant à des portées de partition qui se prolongent sur le feuillet de droite. Quelques notes de musique ont été ajoutées. Un ex-libris complète le feuillet où l'on peut lire " Signis hunc furto rapiat libellum Nec suo reddat domino petenti Horrida pena crucietur. Crimine digna. Bontems ". En bas de ces portées, on distingue une deuxième signature de « BONTEMS ».

Le texte comprend également quelques annotations marginales. Des chiffres ont été ajoutés par le lecteur probablement pour référencer ou noter des passages du texte ayant une certaine importance.



Marques de possession : l'ouvrage comporte deux marques différentes, situées à divers endroits du livre : sur la première et dernière garde volante, sous la marque d'imprimeur. La première estampille appartient au collectionneur Jean Masson (MJ), l'autre étant celle de l'Ecole des Beaux Arts (EBA). Les deux sont imprimées à l'encre noire.



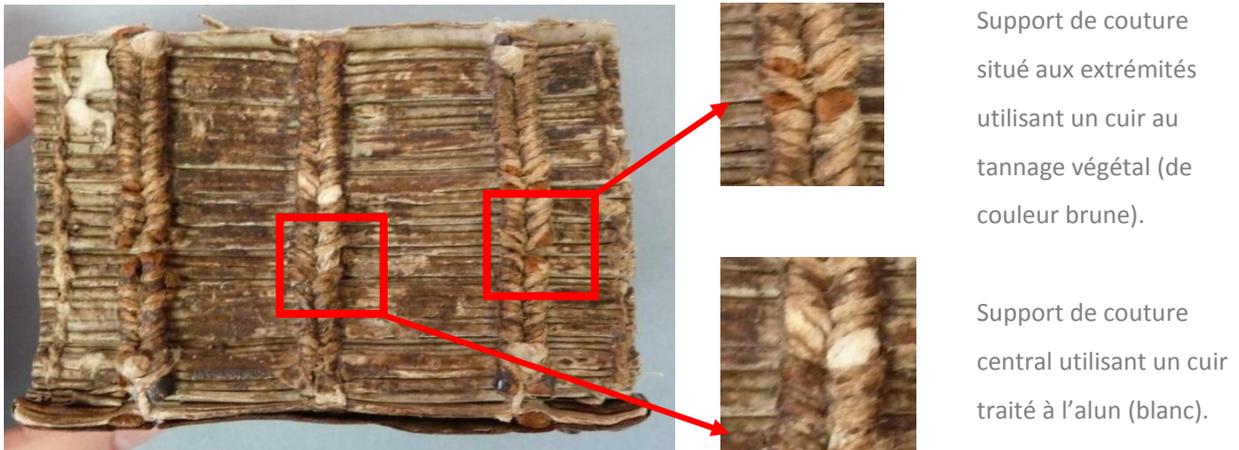
Estampille de Jean Masson présente sur la garde volante



Estampille de l'Ecole des Beaux-arts

- **Corps d'ouvrage :**

Couture : La couture est réalisée sur 3 supports doubles en peau. Il s'agit d'une couture tout du long, utilisant une chaînette à chevron. Cet ouvrage a la particularité de posséder deux matériaux différents pour les supports de couture. En effet, un cuir de tannage végétal a été utilisé pour les supports situés aux extrémités de l'ouvrage soit en tête et en queue et un cuir traité à l'alun a été utilisé pour le support du centre.



On peut noter la présence de ficelles rajoutées à postériori aux extrémités des supports en cuir de tannage végétal. Celles-ci servent encore aujourd'hui à rattacher le plat inférieur. Dans un premier temps, un nœud est formé à l'une des extrémités de la ficelle, permettant le blocage de celle-ci autour du support. L'autre extrémité de la ficelle traverse le plat par l'intermédiaire des trous de passure et ressort sur la contre-garde en parchemin. Les deux ficelles se rejoignent et sont nouées sur la contre-garde en parchemin.



Maintien du plat inférieur par les ficelles qui sont nouées sur la contre-garde.

Tranches : Les trois tranches ont été rognées et dorées. On remarque que les chainettes de tête et de queue se trouvent très proche de la tranche. Des petits points sont visibles sur les tranches de tête et de gouttière, indiquant vraisemblablement un travail de ciselure.



Tranche de tête



Petits trous laissés par le travail de ciselure (tête)

Tranchefiles : Il n'y a aucune trace de tranchefiles.

Apprêtage : Elle est inexistante, le dos est à nu.

- **Reliure :**

Type de reliure : le corps d'ouvrage est couvert d'un plein cuir comportant de nombreux éléments métalliques (ombilic, cornières, fermoirs).

Matériau de couverture : il s'agit d'un cuir de veau brun foncé.

Plats : les plats ont été fabriqués par la succession de papiers contrecollés. Effectivement, au niveau de la charnière du plat supérieur, on distingue une séparation des couches de papiers. De plus, une lacune de cuir sur le plat supérieur permet de confirmer la composition des plats.



Charnière du plat supérieur, vue de côté et vue du dessus.

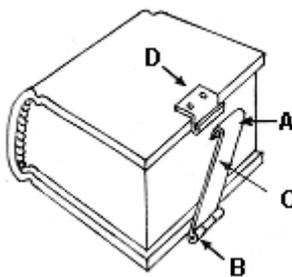
Décor : Les éléments métalliques prennent une grande place sur le cuir de couverture. On observe également un décor au froid naturel composé de deux encadrements de trois filets fins. Des lettres à tiges, représentant les initiales A et R (marques d'appartenance), ont été poussées au froid naturel, sur les deux plats autour de l'ombilic⁴.



On peut apercevoir sur le plat supérieur :

- La lettre R à côté de l'ombilic ;
- Un premier encadrement de 3 filets qui chevauche l'initiale ;
- Un deuxième encadrement également de 3 filets, sur le bord du plat.

Éléments métalliques : Les plats sont magnifiquement garnis de pièces métalliques venant protéger d'une part la couverture et d'autre part le bloc-texte. En effet, l'ajout de deux fermoirs métalliques en gouttière permet de contraindre un maximum le bloc-texte et d'éviter ainsi les variations dimensionnelles liées au matériau parchemin. Ces éléments métalliques sont en alliage cuivreux, vraisemblablement du laiton.



- A : agrafe⁵
- B : charnière⁶
- C : patte de fermoir⁷
- D : contre-agrafe⁸
- A et D forme la griffe⁹.

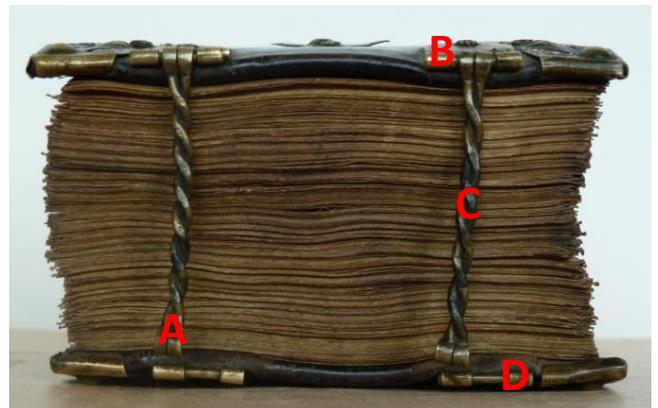


Schéma indiquant les différentes parties d'un fermoir provenant du vocabulaire Codicologique de Denis Muzerelle.

Tranche de gouttière

⁴ Gros clou de métal fixé au centre du plat d'après la définition du vocabulaire Codicologique Muzerelle.

⁵ Pièce de métal terminant la patte de fermoir, au moyen de laquelle il s'attache sur le plat opposé.

⁶ Articulation permettant à une patte de fermoir métallique de pivoter autour d'un axe pour ouvrir ou fermer le volume.

⁷ Bande de cuir ou de métal articulée et fixé au bord de l'un des plats pour s'attacher sur l'autre plat.

⁸ Pièce de métal comportant généralement une partie saillante ou recourbée, fixée au bord du plat opposé au fermoir et sur laquelle vient s'attacher la tête de celui-ci pour assurer la fermeture du volume.

⁹ Pièce de métal de forme recourbée, qui vient s'attacher à une autre pièce courbée en sens inverse.

La charnière fixée sur le plat supérieur permet une fermeture du livre du plat supérieur au plat inférieur. Ce procédé de fermeture est une pratique courante recensée en France et dans les pays du Sud¹⁰. Les pattes de fermoirs sont joliment torsadées. Les contre-agrafes sont maintenues par l'intermédiaire de clous de fixation. Ils sont au nombre de trois et traversent le plat et la contre-garde. La tête du clou est ornée d'une petite fleur. Des initiales A et R ont été gravées sur les contre-agrafes des fermoirs sur les deux plats, signe d'une marque d'appartenance.



Contre-agrafes du plat supérieur. On note la présence d'initiales gravées.



Contre-plat supérieur où l'on distingue les 3 clous de fixation servant à maintenir la contre-agrafe du fermoir métallique.

Les plats sont également pourvus de cornières et d'ombilic en alliage cuivreux aux motifs repoussés¹¹ et au décor champlevé¹². Quatre cornières de formes allongées garnissent les plats. Elles ont été repercées¹³ créant deux motifs « luniformes » et laissant apparaître le cuir de couverture. Les cornières situées près du mors sont fixées par deux clous en alliage cuivreux à tête en forme de fleurette. Les cornières situées près des fermoirs possèdent seulement un clou de fixation sur le plat. La plaque de métal étant rabattue sur le chant, on remarque également la présence de deux petits clous situés sur les chants.



Cornières du plat inférieur, à gauche une cornière côté gouttière et à droite une cornière côté mors.



Cornière d'angle où l'on note la présence de trous pour l'emplacement de clous sur les chants du plat.

¹⁰ SZIRMAI J.-A., *The Archaeology of Medieval bookbinding*, 1999.

¹¹ Le travail se fait par le revers de la plaque pour créer des bosses. Ces indications nous ont été données par Clémence Chalvidal, élève de l'atelier arts du feu.

¹² Création de motif en creux en enlevant de la matière par l'avvers de la plaque.

¹³ Découpe de la plaque au moyen d'un boc fil.

Les ombilics, de forme carrées, présentent un décor champlé et ciselés (petites stries). Ils sont également fixés par l'intermédiaire de deux clous de fixation à tête en forme de fleurette.

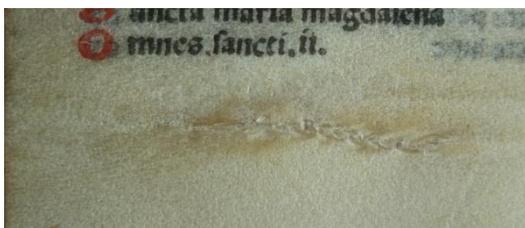


Ombilic du plat supérieur

CONSTAT D'ETAT

- **Bloc-texte :**

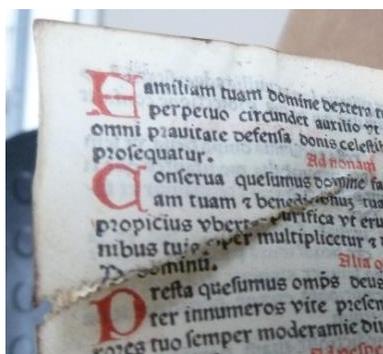
Matériau des feuillets : le parchemin est dans l'ensemble en bon état. Cependant on retrouve certaines déformations et dégradations caractéristiques du matériau. En effet, les défauts constatés proviennent d'une part du travail de parcheminage¹⁴, des altérations liées au façonnage de la reliure ainsi que des altérations d'origine biologiques.



Consolidation d'une déchirure en réalisant une couture. Cette opération a été réalisée avant le processus du traitement de la peau.



Traces rectilignes laissées lors du travail du parchemin par un outil tranchant.



Déchirure du parchemin. Des petits trous autour des lèvres de la déchirure indiquent une ancienne couture.



Le parchemin utilisé pour réaliser l'ouvrage, présente des épaisseurs variables, allant du très épais au très fin (transparence). Certains feuillets ont conservé la présence de follicules pileux.

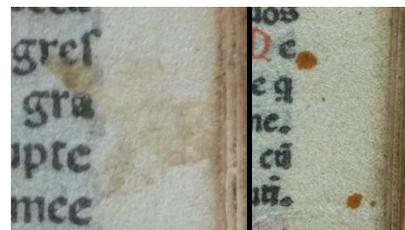
¹⁴ Traitement effectué pour la fabrication du parchemin.

De nombreux plis sont constatés dans tout le corps d'ouvrage. Ceux-ci suivent de manière générale l'emplacement des supports de couture.

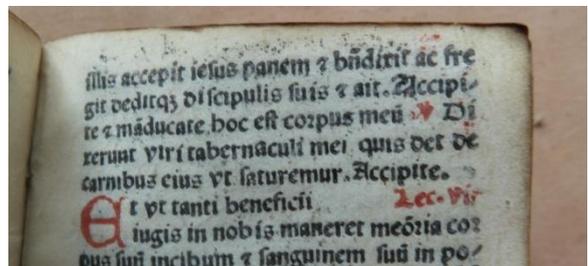


D'autres altérations sont d'origine biologique:

- On constate un faible empoussièremement localisé dans les fonds de cahiers et sur les tranches de tête et gouttière ;
- Des galeries d'insectes sont présentes sur les contre-gardes et dans le corps d'ouvrage ;
- Quelques taches et résidus de colle sont également à répertorier.



Etat de l'encre : Elle semble plutôt en bon état dans l'ensemble du corps d'ouvrage. L'exemple ci-contre montre en revanche, un transfert d'encre dans la marge supérieure.



- **Corps d'ouvrage :**

Couture : Les trois supports de couture sont rompus dans le mors supérieur, ne permettant plus l'attachement du plat. Les supports de couture de tannage végétal, situés de part et d'autre du corps d'ouvrage, sont fendus au milieu de la couture et dans le mors inférieur. Seul le support de couture central permet encore l'attachement du plat inférieur. Le fil de couture est rompu au fond du premier et dernier cahier.

Apprêtage : L'apprêtage est inexistante et a donc totalement perdue sa fonction de soutien du dos, primordial dans le cas d'un petit ouvrage en parchemin où les supports de couture sont fragilisés. Seuls les résidus de colle permettent une adhérence des cahiers de parchemin entre eux.

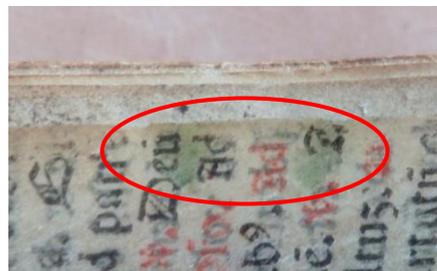
Tranches : Elles présentent un empoussièrément généralisé plus conséquent sur la tranche de tête. La dorure en est altérée. Le travail de ciselure est partiellement visible. En effet, quelques traces rectilignes sont encore observables sur les tranches de tête et de gouttière.

Gardes et contre-gardes : Les clous servant à la fixation des éléments métalliques traversent les contre-gardes en parchemin en les fragilisant. De nombreux trous, déchirures et plis sont alors créés tout autour de ces systèmes de fixation en laiton. On note la présence de taches vertes sur les contre-gardes et gardes volantes correspondant à l'emplacement des clous en métal.



Les photographies du contre-plat supérieur montrent les systèmes de fixation qui permettent l'attachement des éléments métalliques. On observe que le contact du métal sur le parchemin crée des zones de faiblesse importantes. On constate en effet de nombreux plis et déchirures.

Sur les gardes volantes, des taches vertes correspondent exactement à l'emplacement des clous de fixation se trouvant sur le contre-garde.



- **Reliure :**

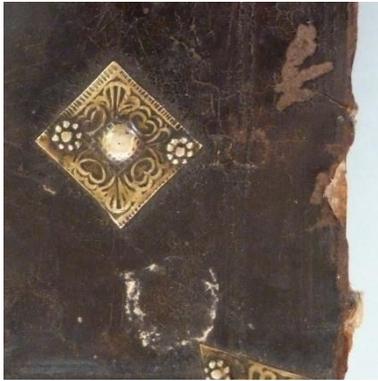
Couverture : - Le dos est totalement manquant. Cependant, un morceau de cuir, vraisemblablement une peau tannée à l'alun, est présent dans le caisson de tête.



Résidus de cuir blanc (tannage à l'alun) dans le coin supérieur droit du caisson de tête.

-Le plat supérieur présente une lacune centrale le long du mors ainsi qu'une incision qui traverse la moitié du plat. Plusieurs zones d'épidermures sont à répertorier sur les plats.

- Des résidus blancs indiquant les contours d'une empreinte ronde, se situent dans la partie inférieure du plat inférieur.



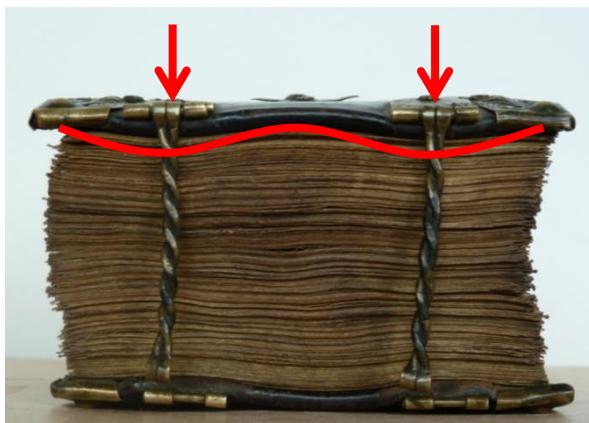
Plat inférieur. Le cuir présente de nombreuses altérations : résidus blanc, épidermures, craquèlement.



Plat supérieur. Le cuir est lacunaire en partie le long du mors et lacéré sur la partie supérieure du plat.

Dans l'ensemble, le cuir est noirci et craquelé en partie dans les remplis et autour des éléments métalliques. Le cuir présente de manière général une grande rigidité de part son épaisseur ainsi qu'une fragilité de la couche fleur qui s'écaille et se craquelle.

Plats : Le plat supérieur est détaché. La présence de deux fermoirs sur la tranche de gouttière a créé une pression en deux points du corps d'ouvrage. Cela a entraîné des déformations sur les plats, qui se sont repercutées au corps d'ouvrage.



Tranche de gouttière
Les deux flèche rouges indiquent l'emplacement des fermoirs qui appuient sur le corps d'ouvrage. On voit nettement que les plats et le corps d'ouvrage en sont déformés.

Eléments métalliques : Ils présentent un état d'usure général sous la forme d'un encrassement noir à l'intérieur des motifs. Les petits clous servant au maintien des rabats des cornières sur les chants des plats sont manquants. Toutefois, on constate quelques petits points de corrosion sur les clous de fixation de la contre-garde.

Marques d'appartenance : Un certain nombre d'initiales « A » et « R » gravées sur les éléments métalliques et sur le cuir de couverture ainsi que les nombreuses annotations à l'intérieur du corps d'ouvrage, sont autant de signes d'appartenance laissés par le ou les propriétaires de l'ouvrage.

Traces de restauration : La présence de ficelles autour des supports de couture permettant le rattachement des plats ainsi que les résidus de cuir tanné à l'alun sur le premier caisson nous indiquent que l'ouvrage a déjà subi plusieurs interventions de consolidations.

DIAGNOSTIC

Un classement chronologique des altérations et des interventions peut être effectué. La perte du dos est probablement liée à la consultation de l'ouvrage. Les sollicitations mécaniques répétées d'ouverture et de fermetures de l'ouvrage, ont provoqué d'une part la rupture du cuir au niveau des mors ainsi qu'un arrachage du cuir sur le plat supérieur et d'autre part, la fragilisation des supports de couture et le maintien des plats. Des ficelles ont ensuite été ajoutées pour aider à l'attachement des plats. Le rassemblement des ficelles sur les contre-gardes en parchemin indiquent que l'action est bien postérieure à la fabrication de la reliure.

On ne relève pas d'anciennes traces de grecquage au fond des cahiers. La reliure serait en effet, contemporaine du corps d'ouvrage.

L'ouvrage présente principalement des problématiques structurelles : l'apprêtur manquante et les supports de coutures fragilisés, ne permettent plus un maintien du dos. L'objectif principal de cette restauration sera de rendre l'ouvrage consultable.

PROPOSITIONS DE TRAITEMENTS

Pour rendre communicable l'ouvrage, il est primordial d'intervenir sur l'apprêtur. On cherche à obtenir un angle d'ouverture maximal proche des 80°, rendant encore l'accès au bloc-texte. Les supports de couture seront alors moins sollicités. Les critères envisagés vont nous permettre de sélectionner une combinaison de matériaux nécessaire au blocage du dos.

Deux principales possibilités d'interventions s'offrent à nous.

- **Traitements de conservation curative**

Mise en place d'une intervention minimaliste visant à conserver les éléments existants et à rendre l'ouvrage accessible et communicable.

Dépoussiérage du corps d'ouvrage. Apprêtage en parchemin et colle de peau de lapin. Pose d'un papier japonais sur le parchemin, permettant une mise au ton général du dos du livre.

L'ouvrage peut de nouveau être consulté sans risquer de l'endommager davantage. L'accès au dos du livre permet d'une part de présenter les aspects techniques et historiques d'une couture typique du XV^e siècle, et d'autre part de garder visible les particularités de cette couture à savoir les différences de cuirs utilisés.

- **Traitements de restauration**

Mêmes opérations que précédemment. Ajout d'une pièce en cuir sur le dos lacunaire, pré-teintée non-encollée sur le dos, uniquement sur les plats.

Traitement plus interventionniste visant à prolonger le cuir de couverture sur le dos. On cherche à redonner une cohérence visuelle et esthétique de l'ensemble de l'ouvrage. Le matériau cuir est choisi faisant référence au matériau de couverture original et proposant une souplesse au niveau des charnières extérieures. On cherche ici à rendre l'intégrité de l'ouvrage

Choix final du traitement :

L'ouvrage présente à la fois un intérêt historique indéniable, incunable en parchemin du XV^{ème} siècle, et un intérêt esthétique aussi très important, de part la richesse des éléments métalliques présents sur les plats. Pour garder présent ces deux valeurs essentielles de cette reliure d'origine, nous avons choisi de réaliser un demi-dos en cuir.

TRAITEMENTS EFFECTUES

- ***Bloc-texte :***
 - Dépoussiérage des premiers et derniers cahiers et ponctuellement sur les tranches à l'aide d'une gomme latex et d'un pinceau doux.

- ***Corps d'ouvrage :***
 - A. Dépose de certains éléments**
 - Dépose mécanique du morceau de cuir tanné à l'alun sur le caisson de tête.

- Dépose mécanique des nœuds de couture présents sur les 2 supports de couture situés aux extrémités de part et d'autre de l'attachement des plats. Ils auraient créé une surépaisseur qui aurait été visible lors de la pose du cuir d'apport.

B. Traitements sur l'apprêt

- Nettoyage de l'ancienne couche de colle qui rigidifiait le dos à l'aide de gel de Méthylcellulose. L'application de colle d'amidon de blé, apportant une légère humidité entre les cahiers, a permis de recréer l'arrondi du dos. L'ouvrage est placé dans une presse à main en prenant soin de placer un feutre sur le plat supérieur pour protéger les éléments métalliques.



Apprêt en cours de nettoyage.



Le dos de l'ouvrage a retrouvé un arrondi.

- Afin de bloquer le dos de l'ouvrage à l'ouverture, il a été nécessaire d'utiliser de la colle protéinique ainsi que des claies en parchemin. Les claies, appelées claies charnières, sont fixées sur la face interne du plat et sous la contre-garde en parchemin. Celles-ci ont permis de rattacher le plat supérieur.



Claies charnières en parchemin



Détail de la charnière supérieure après rattachement du plat. Les claies sont séparées en deux : une partie est glissée sous la contre-garde et l'autre sur le plat.

C. Couture

- Rattachement du premier et dernier cahier à l'aide d'un fil de couture pré-teinté à l'aquarelle de la gamme Windsor et Newton.



Ecart entre l'avant dernier et le dernier cahier.



Le point de couture a permis de rapprocher les cahiers.

- **Couverture :**

Réalisation d'un demi-cuir

Le cuir choisit est un cuir tanné à l'alun, utiliser pour ses meilleurs propriétés de conservation par rapport à d'autres cuirs. Une première mise au ton est réalisée à l'aide de teintures pour cuir¹⁵. La pièce de cuir est ensuite découpée soigneusement suivant les contours des cornières métalliques. Aucun élément métallique (clous de fixations ou cornières) n'a été déposé.

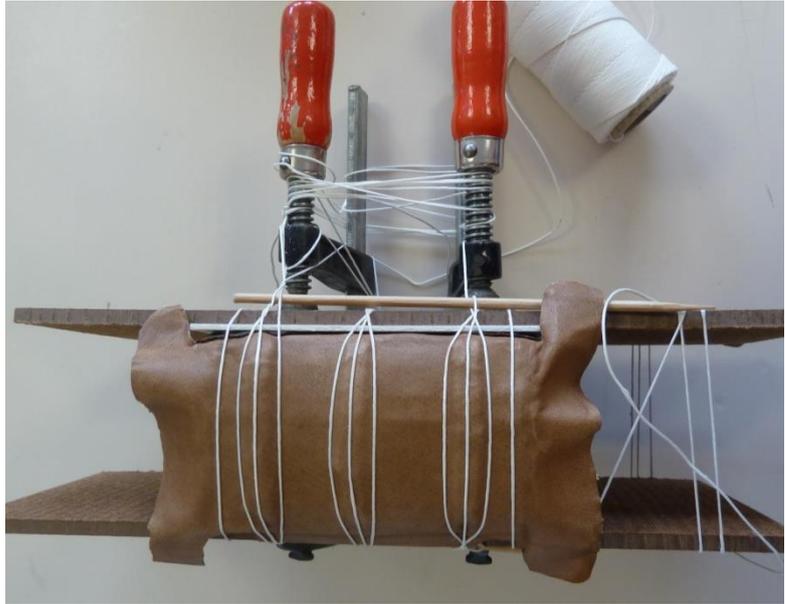
Le cuir est paré à l'emplacement des remplis et des mors.

Dans un premier temps, le cuir est collé uniquement sur le plat supérieur. On humidifie légèrement l'intérieur de la pièce de cuir puis l'ensemble est fouetté. Cette première étape consiste à étirer la pièce de cuir un maximum pour marquer l'emplacement des nerfs et ainsi mouler le dos du livre.

¹⁵ Geräte Material und Werkzeuge für Papierrestauratoren, www.gmw-gabikleindorfer.de



Pièce de cuir teintée, découpée et parée.



Le cuir est fouetté afin de marquer l'emplacement des nerfs et des chaînettes de tête et de queue.

- La pièce de cuir est enfin collée sur le plat inférieur sous le cuir ancien et les coiffes sont remplies. On remarque qu'à l'ouverture, le cuir d'apport n'est pas collé sur le dos, assurant une meilleure ouvrabilité et réversibilité de l'ouvrage.
- Une charnière en parchemin est ajoutée sous la contre-garde supérieure et est collée sur l'onglet, formé du repli des gardes, à l'aide de colle d'amidon de blé épais. Celle-ci permet de rapprocher le corps d'ouvrage du plat et de combler le vide crée dans le mors intérieur.



Ci-dessus, le mors intérieur du plat supérieur renforcé par la pose d'une charnière en parchemin sous la contre-garde.

Ci-contre, la charnière en parchemin collée sur l'onglet formé par les gardes.



- Le cuir ancien est aminci avant d'être collé avec de l'amidon de riz sur le cuir d'apport. Une bande en papier japonais fait la jonction entre le cuir ancien et le cuir d'apport, facilitant la mise au ton.



Photos avant mise au ton. Présence de charnières en papiers japonais entre le cuir ancien et le cuir d'apport.

- La mise au ton est enfin réalisée à l'aide de peintures acrylique de la gamme Liquitex®.
- Réalisation d'une pochette 4 rabats avec un dos en Mylar®.

PHOTOGRAPHIES APRES RESTAURATION



Plat inférieur



Dos



Plat supérieur



Tranche de tête



Tranche de gouttière



Tranche de queue



MATERIAUX UTILISES

- Fil de lin
- Colle de peau de lapin, GabiKleindorfer
- Colle amidon de riz Stouls
- Méthylcellulose MH 300®
- Parchemin, Hoffman
- Cuir à l'alun, Hoffman.
- Teinture pour cuir, GabiKleindorfer.
- Papier japonais 100% Kozo 19 g/m²,
- Acrylique Liquitex®.

BIBLIOGRAPHIE

POLAIN Louis, *Marques des imprimeurs et libraires en France au XVe siècle*, Genève, 1977.

SZIRMAI J.-A., *The Archaeology of medieval bookbinding*, 1999.